

COMMISSION DE FINANCE

La Commission de Finance propose à l'Assemblée générale:

1. Que les subventions suivantes soient allouées pour la période s'écoulant du 1^{er} janvier 1956 au 31 décembre 1958:

(a) SUBVENTIONS ANNUELLES

	Dollars	Francs-or
Commission 5 (Astronomical News Letters)	1500	4593
Commission 5 (Bibliographie mensuelle)	163	500
Commission 6 (Bureau des Télégrammes)	392	1200
Commission 10 (Cartes héliographiques de la photosphère)	327	1000
Commission 10 (Quarterly Bulletin on Solar Activity)	1500	4593
Commission 11 (Cartes synoptiques)	882	2700
Commission 20 (Centre des Petites Planètes à Cincinnati)	750	2296
Commission 31 (Bureau de l'Heure)	6500	19902
Commission 38 (Exchange of astronomers)	4000	12247
Bureau de l'Union (1000 dollars pour les frais des jeunes astronomes pour les frais de voyage à Moscou)	6000	18371
	22014	67402

(b) SUBSIDES (uniques, spéciaux)

	Dollars	Francs-or
Commission 5 (Uccles, Observatoires et Astronomes)	500	1531
Commission 12 (Tables spectroscopiques solaires)	2000	6124
Commission 20 (Catalogue des orbites des Comètes)	1400	4287
Commission 23 (Carte du Ciel)	9000	27557
Commission 24 (Catalogue of high-velocity southern stars)	1000	3062
Bureau de l'Union (Publications de symposia)	2200	6736
	16100	49297

2. Que l'unité de cotisation pour les années 1956, 1957, 1958 reste fixée à 500 francs-or.

RECOMMANDATIONS

Commission 3

1. La Commission recommande la notation cm.^{-1} pour le Kayser.
2. La Commission recommande l'emploi de la notation A pour l'angstrom toutes les fois que la confusion avec une autre grandeur est impossible et l'emploi de la notation Å dans les autres cas.
3. La Commission a recommandé que pour l'abréviation des noms des constellations soit définitivement adoptée la forme à *trois lettres*.
4. La Commission recommande l'emploi des symboles figurant dans le tableau de la p. 23 du Draft Report. On tiendra compte que, par suite d'une erreur typographique à la première ligne, la lettre κ (kappa) doit être remplacée par ν . Il sera précisé qu'à la dernière ligne la composante Π (grand pi) de la vitesse doit toujours être comptée positivement vers l'extérieur. (Voir aussi page 78 de ce volume.)

Commission 5

1. La Commission 5 prie instamment les institutions et les personnes publiant un travail concernant l'astronomie de bien vouloir en faire parvenir au moins un exemplaire, aussi rapidement que possible et sans passer par les lents services généraux de distribution, aux adresses ci-après, des bibliographies astronomiques.

(1) The Editor of the *Astronomischer Jahresbericht*. Astronomisches Rechen-Institut, 14 Grabengasse, Heidelberg, Germany.

(2) The Editor of the *Referativny Žurnal, Astronomija i Geodesia*, Moskva D-219 Baltijskij Pos. D. 42B.

(3) L'éditeur du *Bulletin Analytique du C.N.R.S.*, 45 rue d'Ulm, Paris-V, France.

(4) L'éditeur des *Astronomical News Letters*, Laboratoire d'astronomie, Porte de Douai, Lille (Nord), France.

2. La Commission 5 prie l'U.A.I. de prévoir pour la prochaine période de trois ans, annuellement, une somme de 1500 dollars (crédit total 4500 dollars) de manière à assurer la continuation de la publication des *Astronomical News Letters* sous la direction du Dr V. Kourganoff du Laboratoire d'astronomie de l'Université de Lille. Il est entendu que le Dr Kourganoff, d'accord avec le président de la Commission 5, préparera une liste des instituts astronomiques qui recevront gratuitement les *A.N.L.* Le nombre total des instituts qui recevront de cette manière les *A.N.L.* ne dépassera pas, dans le cadre du crédit prévu ci-dessus, deux cents.

3. La Commission témoigne sa satisfaction quant à l'état d'avancement du travail entrepris pour combler la lacune entre la *Bibliographie générale de l'astronomie* de Houzeau et Lancaster et l'*Astronomischer Jahresbericht*, et insiste pour que les dispositions nécessaires soient prises pour terminer le manuscrit avant la prochaine Assemblée générale de l'U.A.I.

4. La Commission, appréciant l'étendue de la diffusion donnée aux *Extraits d'astronomie du Bulletin analytique du C.N.R.S.*, estime que la subvention qui a été donnée à celui-ci doit être renouvelée à concurrence de 1500 francs-or pour la période des trois années à venir (1956-57-58).

5. La Commission, ayant pris connaissance de l'édition provisoire du Répertoire: *Les observatoires astronomiques et les astronomes*, et heureuse des résultats atteints, estime qu'il y aura lieu d'attribuer à l'Observatoire royal de Belgique une seconde et dernière subvention de 500 dollars pour permettre d'entreprendre l'édition définitive de cet ouvrage.

Commission 6

La Commission demande à l'U.A.I. de continuer sa subvention de 1200 francs-or par an au Bureau Central des Télégrammes Astronomiques.

Commission 8

1. La Commission approuve unanimement les recommandations de la Conférence d'Astrométrie de Bruxelles du 28-30 mars 1955. Ces recommandations ont été imprimées dans les *Communications de l'Observatoire royal de Belgique*, no. 85, pp. 37-42.

Les observatoires de Babelsberg et Ottawa ont été ajoutés à la liste primitive (p. 38) des observatoires qui prendront part aux observations méridiennes.

Le comité prévu au Nr. VII des Résolutions (p. 39) sera constitué par les spécialistes suivants: F. P. SCOTT (président), D. BROUWER, A. DANJON, W. FRICKE, O. HECKMANN, A. NEMIRO, L. S. T. SYMMS, M. S. ZVEREV.

2. La Commission recommande que dans tous les catalogues méridiens, outre l'époque de l'observation pour chaque étoile soit donné au moins le *Temps Moyen d'Observation dans l'Année* pour l'ensemble des observations de l'étoile; il serait préférable de donner les facteurs parallactiques en α et δ , si les dates des observations avaient une répartition défavorable.

3. L'Union Astronomique Internationale appelle l'attention sur la nécessité de nouvelles observations méridiennes dans l'hémisphère austral, et elle insiste auprès des gouvernements de l'Australie et de l'Afrique Australe pour que les crédits indispensables à la mise en service des instruments existants soient accordés.

Commission 9

Les convertisseurs d'images photoélectriques ont atteint un point de leur développement tel que leur supériorité sur les méthodes photographiques devient évidente en de